



## Communiqué de presse

### Résultats du Mandat d'études parallèles (MEP) Gare Casino d'Estavayer-le-Lac Une liaison douce entre la gare et le centre historique

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et la commune d'Estavayer-le-Lac ont dévoilé ce lundi le visage du futur quartier situé entre la gare et le centre-ville. Le Mandat d'études parallèles (MEP) a permis d'imaginer un nouveau lieu de vie dynamisé par la présence de logements, de commerces et de services. Le nouveau quartier fait la part belle aux espaces verts et à la mobilité douce pour relier le pôle d'échange des transports à la ville historique.

La Commune d'Estavayer-le-Lac et les Transport publics fribourgeois ont décidé d'œuvrer à un projet commun sur les terrains qu'ils possèdent entre la gare et le centre-ville. Ils ont naturellement opté pour un Mandat d'études parallèles, une méthode qui permet de tirer le meilleur parti d'approches complémentaires menées par des bureaux d'architectes et des spécialistes des questions d'aménagement, d'urbanisme et de mobilité.

Quatre bureaux ont participé à la démarche initiée en octobre 2013. Au final, c'est le dossier des Zurichois de Müller&Sigrist qui a été retenu par le collège d'experts, présidé par Christine Thibaud Zingg du bureau yverdonnois éponyme. Le projet propose une vision extrêmement cohérente avec le tissu bâti existant et peut s'inscrire dans une évolution progressive du développement de la zone, en préservant notamment la nouvelle gare routière. Son originalité réside dans l'aménagement de grands espaces verts autour d'îlots bâtis et surtout dans la création d'un axe principal dévolu aux piétons pour créer une liaison agréable entre la ville historique et la gare. Le périmètre offre au final quelque 19'000 m<sup>2</sup> de surfaces bâties. 72% sont affectées au logement, principalement en appartements locatifs.

#### **Des places de parcs en suffisance**

Construction existante, le bâtiment dit du Casino trouvera une nouvelle affectation et sera mis en valeur par des espaces publics de qualité. Un nouveau bâtiment à usage mixte permettra de faire la liaison entre les gares routière et ferroviaire, ainsi que la zone réservée aux P+R et B+R pour les voitures et vélos des pendulaires. Ce bâtiment abritera des commerces et des boutiques ainsi que des espaces de services et des locaux administratifs. La zone comprend également 470 places de parc publiques et permettent de pallier le manque de stationnement dans le centre historique. L'installation d'un centre commercial de dimension maîtrisée sur le site doit permettre de tenir compte des besoins futurs, tout en ne concurrençant pas les commerces situés en ville.

L'ensemble du réaménagement de ce secteur permet de proposer des logements intéressants à proximité du centre de la ville et des interfaces de transports. Il permet de mieux répondre aux besoins des pendulaires et offre aux touristes une porte d'entrée conviviale vers la ville et le lac.

La vision d'ensemble proposée par le MEP Gare Casino va servir de ligne directrice pour toutes les démarches ultérieures. Ses principes seront intégrés au Plan d'aménagement de détail que la commune mettra en œuvre ces prochains mois.

La population et le public sont invités à découvrir les résultats du mandat d'études parallèles le vendredi 30 janvier 2015, de 18h à 20h à la salle de presse de l'Amarante, route de la Chapelle à Estavayer-le-Lac.

Estavayer-le-Lac et Fribourg, le 26 janvier 2015.